

DE L'IDÉE À L'ACTION :

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS ESSENTIELLES
PAR LE BIAIS DE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

DOCUMENT D'ORIENTATION INSTITUTIONNEL
CÉGEP DE SAINTE-FOY

Mis à jour le 1^{er} novembre 2022

par le Bureau de l'international et de l'entrepreneuriat



ENTREPRENEURIAT
SAINTE-FOY

TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi s'intéresser à l'entrepreneuriat au collégial ?.....	1
L'engagement du Cégep de Sainte-Foy	2
L'éducation entrepreneuriale : un champ d'action en émergence	3
Au fondement de l'entrepreneuriat éducatif : esprit d'entreprise et esprit d'entreprendre	4
La vision du Cégep de Sainte-Foy en matière d'entrepreneuriat éducatif	6
Les habiletés entrepreneuriales à développer	6
Les approches pédagogiques proposées	8
La pédagogie entrepreneuriale : une pédagogie par projet, où le projet est de nature entrepreneuriale.....	8
La démarche d'entrepreneuriat responsable	11
Les services impliqués	14
Le Bureau de l'international et de l'entrepreneuriat (BIE)	14
Les programmes d'études	15
Le Service du développement pédagogique et institutionnel (SDPI)	15
Le Carrefour-conseil.....	16
Le Service du cheminement scolaire (SCS)	16
Le Service à la vie étudiante Socio (Socio)	16
En conclusion : pour aller plus loin	17

PRÉAMBULE

Ce document d'orientation présente les assises qui sous-tendent l'engagement du Cégep de Sainte-Foy dans le développement d'habiletés relatives à l'esprit d'entreprendre chez ses étudiants et ses étudiantes. Le document s'adresse notamment aux personnes impliquées dans la mise en œuvre des programmes d'études et permet de prendre la mesure des nombreuses retombées possibles en lien avec le développement de ces habiletés.



POURQUOI S'INTÉRESSER À L'ENTREPRENEURIAT AU COLLÉGIAL ?

Lorsque nous entendons le mot « entrepreneuriat », nous pensons souvent d'entrée de jeu à la création d'entreprise. Et si l'esprit d'entreprendre de la communauté étudiante et les habiletés essentielles y étant rattachées pouvaient se développer sans avoir à se lancer en affaires ? Et si le fait d'associer une démarche dite entrepreneuriale aux pratiques pédagogiques permettait d'engendrer des retombées notamment sur le plan de la persévérance scolaire, de l'orientation professionnelle, de la motivation et de la confiance en soi des étudiants et étudiantes ¹?

En effet, cultiver l'esprit d'entreprendre permet d'accompagner notre communauté étudiante dans le développement d'habiletés essentielles qui lui permettra d'entreprendre des projets au sens large, qu'il s'agisse d'un projet d'entreprise ou de tout autre projet qui lui tient à cœur et qui permet de créer de la valeur pour notre société. Ainsi, que ce soit d'effectuer la conception et le développement d'un nouveau produit, de concevoir et d'assurer la gestion d'un spectacle, de développer un nouveau volet de service dans un organisme communautaire afin de répondre à un besoin d'une population vulnérable ou encore d'allier la recherche à l'innovation afin de mettre sur pied une initiative inédite pour agir sur les changements climatiques, les exemples sont nombreux !

Les habiletés relatives à l'esprit d'entreprendre permettent donc aux étudiantes et étudiants de développer un état d'esprit qu'il est possible de qualifier d'entrepreneurial et qui leur permettra de passer de l'idée à l'action ou, autrement dit, de concrétiser une idée en un projet tangible. L'une de ces voies peut constituer le lancement d'une entreprise, mais de nombreuses autres possibilités s'offrent également à eux afin de devenir des agents de changement dans leur domaine. À cet égard, un récent avis du Conseil supérieur de l'éducation a mis en lumière le besoin d'offrir une formation permettant à notre communauté étudiante de « devenir des agents de changement pour relever les défis complexes du siècle présent »². L'une des pistes d'action proposée en ce sens était notamment d'offrir « une formation qui prône le développement de l'individu par son autonomie en l'encourageant à entreprendre des projets et à adopter un équilibre de vie sain »³. Le développement des habiletés entrepreneuriales des étudiantes et des étudiants apparaît donc plus pertinent que jamais afin de contribuer à répondre à ces préoccupations et ainsi faciliter la formation de personnes créatrices de changements.

Qui plus est, sur le plan professionnel, l'entrepreneuriat et l'intrapreneuriat sont des façons de concevoir la carrière qui sont transversales à tous les champs d'études. Un peu moins connu que l'entrepreneuriat, l'intrapreneuriat fait référence à la création, l'innovation et le développement de projets par des employés et employées dans le cadre de leur emploi. Ainsi, quelqu'un d'intrapreneur « travaille pour une entreprise et est reconnu comme un agent de changement. C'est en fait un entrepreneur dans une organisation : il est créatif, concepteur et réalisateur de choses nouvelles, il innove dans sa sphère d'action »⁴. L'intrapreneuriat peut également être associé à la gestion de projet.

1 Surlemont, B., et Kearney, P. (2009). Pédagogie et esprit d'entreprendre. De Boeck Supérieur.

2 Conseil supérieur de l'éducation (2022). Formation collégiale : expérience éducative et nouvelles réalités, Québec, Le Conseil, p.3.

3 Ibid, p.7.

4 Lecours, L. (2006). Visite d'une entreprise : rencontre avec son promoteur, tiré de Pierre DUCHAINE (Coor.), Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, L'esprit d'entreprendre au collégial, p.25, http://inforoutefpt.org/entrepreneuriat/documents/visite_entreprise.pdf.

De plus, une tendance se dessine depuis quelques années selon laquelle ces deux avenues constituent des cheminements de carrière particulièrement prisés par nos étudiants et étudiantes. Un rapport publié en 2020⁵ au sujet de la vision du marché du travail de la génération Z⁶ mettait d'ailleurs en lumière que 48 % des jeunes ayant pris part à l'enquête déclaraient avoir un intérêt ou un fort intérêt par le secteur de l'entrepreneuriat, et 37 % de ce groupe mentionnaient souhaiter un jour posséder leur propre entreprise. L'entrepreneuriat éducatif permet donc non seulement de répondre au besoin de plus en plus présent chez notre communauté étudiante de développer ses habiletés entrepreneuriales, mais également lui permet d'expérimenter une démarche de démarrage de projet afin d'éclairer son choix de carrière et de répondre à ses aspirations.

Considérant que « les établissements d'enseignement sont des milieux propices pour l'éclosion du désir d'entreprendre puisque les jeunes y explorent et y découvrent leurs capacités ainsi que les options se présentant à eux pour l'avenir »⁷, l'entrepreneuriat éducatif constitue donc une voie intéressante pour contribuer positivement à la réussite de notre communauté collégiale, en plus de permettre de répondre à certains des défis auxquels le Cégep doit faire face, tels que la persévérance aux études, l'attractivité du Collège et la considération des aspirations de la communauté étudiante quant aux expériences enrichissant leur formation.

L'ENGAGEMENT DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

De par la nature même des compétences communes à développer chez les étudiantes et les étudiants au cours de la formation collégiale (résolution de problèmes, créativité, adaptation à des situations nouvelles)⁸, les cégeps ont une occasion incontournable de soutenir les jeunes dans le développement de leurs habiletés entrepreneuriales, et ainsi, de contribuer à former des personnes intrapreneures et entrepreneures responsables, conscientes des enjeux environnementaux et sociaux de notre époque et ayant développé une versatilité leur permettant d'intégrer un marché du travail en pleine transformation⁹.

Au Cégep de Sainte-Foy, nous souhaitons permettre à la communauté étudiante « l'intégration des compétences et des savoirs propres aux différents champs d'études de leur programme, dans une perspective d'approfondissement et de transfert dans différentes situations »¹⁰. L'entrepreneuriat se veut l'une de ces voies d'approfondissement et constitue une occasion supplémentaire de préparer

5 Academos (2020). La génération Z du Québec et sa vision du milieu du travail.

6 Dans ce rapport, la génération Z fait référence aux personnes nées entre 1994 et 2006.

7 Secrétariat à la Jeunesse du Québec (2016). Encourager la culture entrepreneuriale chez les jeunes. <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/politique/entrepreneuriat-releve/culture-entrepreneuriale.asp>

8 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Composantes de la formation générale : extraits des programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC), (Québec, 2016), 3, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Collegial/Form_collegiale/Formation_generale/Composantes_formation_generale_VF.pdf.

9 Cournoyer, M., Gagnon, A. et Langlois, L. (2022). S'adapter au marché du travail en pleine évolution. Recueil de recommandations de la Fédération des chambres de commerces de Québec (FCCQ). <https://www1.fccq.ca/wp-content/uploads/2022/04/recueil-fccq-marche-travail-web-5avril2022-vf.pdf>

10 Cégep de Sainte-Foy (2022). Le projet éducatif du Cégep de Sainte-Foy : Vivre des expériences stimulantes, s'engager et se dépasser, p.8. https://www.csfoy.ca/fileadmin/documents/notre_cegep/publications_officielles/projet_educatif.pdf

les étudiants et les étudiantes à faire leur entrée dans une vie active où les possibilités de carrière et d'expériences de vie sont foisonnantes et diversifiées.

Le Cégep de Sainte-Foy, en tant que collège d'envergure de la région de la Capitale-Nationale, se positionne de façon bien précise à cet égard en s'engageant à contribuer « de manière déterminante à l'actualisation du potentiel chez les étudiants et [à concourir] ainsi à l'épanouissement de la personne, au développement de la communauté et plus largement à celui de la société »¹¹. Ainsi, le collège met de l'avant, à travers ses diverses actions en matière d'entrepreneuriat, des valeurs telles que la créativité, le dynamisme, l'innovation, l'engagement social et l'entrepreneuriat responsable dans un désir de former des personnes agentes de changement qui sauront « agir en faveur du mieux-être collectif »¹².

En somme, par sa contribution au développement de l'esprit d'entreprendre chez ses étudiants et ses étudiantes, le Cégep souhaite leur permettre de découvrir et d'actualiser leur plein potentiel, d'acquérir les compétences nécessaires pour contribuer positivement au développement de la société et de s'épanouir dans le cadre de projets entrepreneuriaux ou intrapreneuriaux porteurs et significatifs pour leur communauté.

L'ÉDUCATION ENTREPRENEURIALE : UN CHAMP D'ACTION EN ÉMERGENCE

Dans ce contexte, il apparaît clair que l'entrepreneuriat éducatif est un levier porteur pour bonifier l'expérience éducative de notre communauté étudiante tout en favorisant l'atteinte d'objectifs généraux de notre collège. Cela dit, il importe de mentionner qu'il s'agit d'un champ d'action assez récent dans les établissements d'enseignement, et plus particulièrement au niveau collégial. Ainsi, bien que plusieurs milieux mettent déjà en œuvre des actions entrepreneuriales touchant la sensibilisation, l'animation et la pédagogie, aucun consensus n'a émergé à ce jour au regard des bases théoriques en matière d'éducation entrepreneuriale :

« Parler d'entrepreneuriat dans le domaine scolaire demeure problématique dans la mesure où il n'existe pas [...] de bases consensuelles en entrepreneuriat à partir desquelles construire une compréhension claire de ce que pourrait signifier l'éducation entrepreneuriale. »¹³

À cet égard, nous proposons donc de se doter d'une définition commune afin de clarifier notre posture et de se doter d'une vision claire pour faciliter la mobilisation des différents acteurs impliqués.

11 Cégep de Sainte-Foy (2022). L'énoncé de valeur du Cégep de Sainte-Foy, p.2.
https://www.csfoyc.ca/fileadmin/documents/notre_cegep/enonce_valeurs_web.pdf

12 Conformément à la valeur de l'engagement citoyen décrite dans l'Énoncé de valeurs du Cégep de Sainte-Foy.

13 Pepin, M. (2011). L'entrepreneuriat en milieu scolaire : de quoi s'agit-il?. McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill, 46 (2), 303-326, p. 304.

Ainsi, au Cégep de Sainte-Foy, l'entrepreneuriat est défini comme étant :

La capacité à agir sur des opportunités et à transformer une idée en action afin de créer de la valeur pour la société. Cette valeur peut être de nature financière, culturelle, sociale ou environnementale.¹⁴

En ce sens, chaque individu a le potentiel de développer cette capacité, et ce, indépendamment du parcours scolaire ou professionnel emprunté. De plus, la capacité à réfléchir aux impacts de ses choix sur les plans économique, social et environnemental et à agir en fonction de cette analyse est également au cœur de la démarche d'entrepreneuriat responsable¹⁵ préconisée au Cégep de Sainte-Foy.

AU FONDEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ÉDUCATIF : ESPRIT D'ENTREPRISE ET ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Avant d'aller plus loin dans les modalités de mise en œuvre de l'approche entrepreneuriale du collège, il convient de dresser un bref historique et de mettre en lumière l'expertise présente au sein de notre communauté collégiale.

En effet, au cours des dernières années, le Cégep de Sainte-Foy a développé plusieurs initiatives visant à sensibiliser les étudiants et les étudiantes à l'entrepreneuriat. Celles-ci ont permis d'initier la communauté étudiante à des contenus associés à l'entrepreneuriat, d'accompagner ceux et celles souhaitant choisir l'entrepreneuriat comme voie de carrière, voire d'accompagner le démarrage de certains projets d'entreprise. Dans le cadre de ces actions, l'accent a généralement été mis sur l'action de se lancer en affaires, notamment par la création d'une entreprise et la mobilisation des ressources matérielles, financières et humaines nécessaires pour y arriver. Le Département d'administration et des techniques administratives a d'ailleurs joué un rôle important dans cet essor, et ces éléments sont très bien couverts actuellement par plusieurs programmes d'études.

Les initiatives mentionnées précédemment font référence au courant éducatif associé à *l'esprit d'entreprise*. Toutefois, si nous nous limitons à cette seule définition, nous nous privons d'un potentiel éducatif plus large qui permettrait, en complémentarité à ce qui se fait déjà au collège, de miser également sur le développement d'habiletés transversales associées à l'acte d'entreprendre, et ainsi rejoindre l'intérêt d'un plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes ainsi que de programmes d'études.

À cet égard, la notion d'*esprit d'entreprendre*, qui consiste en « une volonté d'agir pour créer du changement, de la nouveauté, pour fixer des buts et réaliser des projets »¹⁶, est de plus en plus véhiculée dans le milieu scolaire et sur le marché du travail. Ainsi, l'esprit d'entreprendre réfère à un « ensemble de qualités et d'attitudes exprimant la volonté d'entreprendre et de s'engager pleinement dans ce que l'on veut faire et mener à terme ». Les étudiantes et les étudiants visés n'ont donc « pas nécessairement

14 Définition librement inspirée de : Bacigalupo, M., Kampylis, P., Punie, Y., et Van den Brande, G. (2016). *EntreComp : The entrepreneurship competence framework*. Luxembourg : Publication Office of the European Union, 10, 593884.

15 Pepin, M., Tremblay, M., et Audebrand, L. K. (2017). *L'entrepreneuriat responsable : cadre conceptuel et implications pour la formation*. Faculté des sciences de l'administration, Université Laval.

16 Pelletier, D. (2007). *Invitation à la culture entrepreneuriale*, p.10

l'intention ou le désir de créer une entreprise. Ils veulent développer une capacité à composer avec le changement, expérimenter leurs idées et agir avec ouverture et flexibilité »¹⁷. Nous associons aussi au concept d'esprit d'entreprendre la notion d'intrapreneuriat.

En résumé, sur le plan pédagogique, nous distinguons **deux grands angles d'approche** en matière d'entrepreneuriat éducatif. Le premier vise à développer l'esprit d'entreprise. L'entrepreneuriat est ainsi considéré comme un **objet d'études** et les différentes sphères d'une entreprise comme la comptabilité, le marketing ou les ressources humaines sont étudiées. Dans le deuxième courant, nous visons à développer les habiletés associées à l'esprit d'entreprendre. L'entrepreneuriat est ainsi considéré comme une méthode pédagogique qui se rapproche de la pédagogie par projet et qu'il est possible d'utiliser pour favoriser l'apprentissage de différents contenus, pouvant ainsi plus facilement être déployée dans l'ensemble des programmes du Cégep.

LES DEUX PRINCIPAUX ANGLES D'APPROCHE DE L'ENTREPRENEURIAT ÉDUCATIF

Inspiré de Surlemont et Kearney (2009)¹⁹

<p>DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE</p> 	<p>DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE</p> 
<p>Entrepreneuriat comme objet d'apprentissage</p>	<p>Entrepreneuriat comme méthode pédagogique</p>
<p>Développement du savoir entrepreneurial</p>	<p>Développement des habiletés entrepreneuriales</p>
<p>Généralement associé à une démarche d'enseignement classique¹⁸</p>	<p>Généralement associé à une démarche de pédagogie entrepreneuriale</p>
<p>Compétences disciplinaires associées à l'administration (ex. : comptabilité, marketing, ressources humaines, plan d'affaires)</p>	<p>Compétences transversales associées à l'acte d'entreprendre (ex. : créativité, sens de l'initiative, esprit d'équipe)</p>

17 Surlemont, B., et Kearney, P. (2009). Pédagogie et esprit d'entreprendre. De Boeck Supérieur, p.26

18 Il est à noter que le développement de l'esprit d'entreprise peut également se faire par le biais de la pédagogie entrepreneuriale. Par exemple, dans le cadre d'un cours sur l'entrepreneuriat où les étudiants et les étudiantes doivent se familiariser avec les différentes composantes d'une entreprise (ici, l'entrepreneuriat est l'objet d'apprentissage), le professeur ou la professeure pourrait proposer au groupe de réaliser un projet concret en leur demandant de mettre sur pied une mini-entreprise au sein du collège pour la session (ici, l'entrepreneuriat est également utilisé comme méthode pédagogique).

19 Surlemont, B., et Kearney, P. (2009). Pédagogie et esprit d'entreprendre. De Boeck Supérieur.

Ainsi, bien que ces deux courants cohabitent au sein du collège et soient tous deux pertinents et importants pour notre communauté collégiale, au niveau institutionnel, le Cégep a choisi de viser plus globalement à développer, chez les étudiantes et les étudiants, des compétences transversales associées à l'acte d'entreprendre. Ces dernières seront utiles dans de multiples situations de vie et réfèrent au développement d'habiletés entrepreneuriales qui permettront à la communauté étudiante d'agir en tant qu'agent ou agente de changement, que ce soit dans le cadre d'un processus de création d'une entreprise ou dans le cadre de projets professionnels ou personnels significatifs pour eux et elles.

LA VISION DU CÉGEP DE SAINTE-FOY EN MATIÈRE D'ENTREPRENEURIAT ÉDUCATIF

À la lumière des considérations précédentes, **le Cégep de Sainte-Foy a défini sa vision en matière de développement de l'entrepreneuriat éducatif, soit :**

D'offrir à ses étudiantes et étudiants un environnement d'apprentissage au sein duquel ils seront sensibilisés à l'esprit d'entreprendre, où ils développeront des habiletés essentielles y étant rattachées et où ils auront la possibilité d'être accompagnés dans le cadre d'une démarche concrète de développement d'un projet.

Pour y arriver, le Cégep mise principalement sur le développement de l'esprit d'entreprendre de sa communauté étudiante, en complémentarité avec l'expertise déjà existante dans les programmes en matière d'esprit d'entreprise.

Le développement de l'esprit d'entreprendre consiste alors à favoriser le développement des habiletés entrepreneuriales des étudiantes et étudiants pour qu'ils puissent devenir des acteurs de changement et passer de l'idée à l'action. Ces étudiantes et étudiants n'ont pas tous l'intention ou le désir de créer une entreprise, mais ils ont probablement la volonté d'utiliser leurs ressources personnelles et de mobiliser des ressources externes pour développer des projets, expérimenter leurs idées et faire les choses différemment.

Dans cet esprit, le Cégep veille à déployer une approche entrepreneuriale offerte à l'ensemble de la communauté étudiante, quel que soit le domaine d'études, s'appuyant sur les principes de la pédagogie entrepreneuriale et mettant de l'avant une démarche d'entrepreneuriat responsable.

LES HABILITÉS ENTREPRENEURIALES À DÉVELOPPER

Pour arriver à déployer cette vision, le Cégep doit également se positionner au regard des habiletés entrepreneuriales qu'il souhaite développer chez ses étudiants et étudiantes. En effet, au même titre qu'il existe de nombreuses définitions de l'entrepreneuriat, il existe également de nombreuses listes d'attributs considérés comme entrepreneuriaux et qu'il serait souhaitable de développer en milieu scolaire. Aucun consensus à ce sujet n'a toutefois émergé à ce jour²⁰.

²⁰ Pepin, M. (2011). L'entrepreneuriat en milieu scolaire : de quoi s'agit-il?. McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill, 46 (2), 303-326.

Dans ce contexte, le Cégep de Sainte-Foy a fait le choix de s'appuyer sur le modèle EntreComp²¹ afin de baliser le développement de l'esprit d'entreprendre et ainsi proposer un cadre de référence commun des habiletés entrepreneuriales que les étudiantes et les étudiants de notre communauté collégiale pourront développer, et ce, quel que soit le type d'implication ou d'enrichissement visé (sur le plan pédagogique ou périscolaire), ou encore dans le cadre de certaines activités parascolaires.

Le modèle EntreComp est issu d'une concertation de spécialistes de l'éducation, de l'économie et de la recherche qui se veut un outil pour baliser le développement de la « compétence » entrepreneuriale.

EntreComp présente trois zones clés de développement : mise en action ; idées et opportunités ; ressources. Chacune de ces zones comporte cinq habiletés à développer, comme illustrées dans le schéma suivant. En acquérant ces habiletés, l'individu développe un « état d'esprit » entrepreneurial qui lui permettra de passer de l'idée à l'action et de se mobiliser dans des projets qui lui tient à cœur.

HABILETÉS ENTREPRENEURIALES À DÉVELOPPER
 Inspiré du modèle EntreComp (Bacigalupo et al., 2016)²²



Inspiré du modèle EntreComp (Bacigalupo et al., 2016)

21 EntreComp : The entrepreneurship competence framework », Bacigalupo, M., Kampylis, P., Punie, Y., et Van den Brande, G. (2016)

22 Ibid.

Ces trois zones clés sont complémentaires et présentent ce que nous pourrions nommer un profil entrepreneurial « complet ». En ce sens, la synergie est bien présente entre ces trois zones, car un individu pourrait difficilement mettre sur pied un projet sans avoir su saisir une opportunité ou identifier une idée, avoir mobilisé les ressources nécessaires à la réalisation de cette dernière et avoir passé concrètement à l'action.

Cela dit, il est à noter que chaque individu développera un profil entrepreneurial ou intrapreneurial unique. Le modèle EntreComp permet donc de faire un tour d'horizon de l'ensemble des habiletés entrepreneuriales qu'il est possible de développer, mais chaque personne développera ces habiletés à une hauteur différente. Pour certains, leur force sera davantage au niveau des idées par exemple, alors que pour d'autres, ils auront beaucoup plus de facilité à passer à l'action une fois l'idée trouvée. Dans tous les cas, la mise sur pied d'un projet entrepreneurial ou intrapreneurial impliquera d'identifier ses forces afin de les utiliser à leur plein potentiel et de savoir identifier ses défis afin de poursuivre son développement et son apprentissage en ce sens ou encore trouver une façon d'y palier, par exemple en s'entourant de personnes qui ont des forces complémentaires aux nôtres.

LES APPROCHES PÉDAGOGIQUES PROPOSÉES

En complémentarité des activités pédagogiques associées à l'esprit d'entreprise, le développement de la culture de l'esprit d'entreprendre au sein de la communauté collégiale passe par le développement des habiletés entrepreneuriales présentées précédemment.

La hauteur du développement de ces habiletés peut varier selon l'intérêt de l'étudiante ou de l'étudiant et selon la nature des activités ou projets dans lesquels il s'investit, que ce soit à l'intérieur de son programme d'études ou par l'entremise d'activités périscolaires ou parascolaires. Quel que soit le moyen privilégié, le Cégep s'appuie sur deux approches principales afin de guider le choix de stratégies pédagogiques favorables au développement de ces habiletés, soit la pédagogie entrepreneuriale et la démarche d'entrepreneuriat responsable.

LA PÉDAGOGIE ENTREPRENEURIALE : UNE PÉDAGOGIE PAR PROJET, OÙ LE PROJET EST DE NATURE ENTREPRENEURIALE

La pédagogie entrepreneuriale est une approche qui permet de soutenir le développement des habiletés associées à l'esprit d'entreprendre en choisissant de mettre de l'avant certaines stratégies pédagogiques. Dans cette approche, l'entrepreneuriat est utilisé en tant que processus (ou démarche), plutôt qu'en tant qu'objet d'apprentissage à proprement parler. Ainsi, l'accent est mis sur le développement des habiletés entrepreneuriales de la communauté étudiante plutôt que sur des savoirs théoriques liés à l'entrepreneuriat et à la vie d'une entreprise. En ce sens, la démarche et l'expérience vécue par les étudiantes et étudiants sont particulièrement valorisées afin de favoriser leur engagement et les aider à en tirer des apprentissages durables qu'ils pourront transférer à différents contextes professionnels ou personnels. Cette approche prend donc souvent des allures de **pédagogie par projet, où le projet est de nature entrepreneuriale**.

Le projet pédagogique de nature entrepreneuriale peut être défini comme étant :

« une initiative concertée orientée vers la société et portée par un groupe [d'étudiantes et d'étudiants], en réponse à l'identification d'un besoin perçu dans l'environnement, par l'impulsion d'un projet qui s'adresse à un public cible autre que l'enseignant et qui permet aux [étudiants et étudiantes] de créer de nouveaux agencements de ressources (internes et externes) en vue de se développer sur le plan personnel et cognitif. »

Plus concrètement, nous pouvons résumer l'approche de la pédagogie entrepreneuriale en **quatre piliers**²³ qu'il est possible d'intégrer aux stratégies pédagogiques utilisées en classe. Ces piliers se veulent des lignes directrices associées à la pédagogie entrepreneuriale pour faciliter sa mise en œuvre, sans toutefois imposer un cadre ou un processus prescriptif.

PILERS DE LA DÉMARCHE DE PÉDAGOGIE ENTREPRENEURIALE

Inspiré de Surlemont et Kearney (2009)²⁴

PILERS	DESCRIPTION	EXEMPLES
<p>APPRENTISSAGE RESPONSABILISANT</p> 	<p>L'apprentissage responsabilisant vise à favoriser la prise en charge par les étudiantes et les étudiants de leur démarche d'apprentissage et à les placer dans des situations où elles et ils sont les acteurs centraux du travail à accomplir.</p>	<p>Pour favoriser cette visée, nous pourrions, par exemple, inviter la classe à identifier les objectifs d'apprentissage qu'elle souhaite poursuivre dans le cadre d'un projet entrepreneurial, à partir des compétences du cours.</p> <p>Une autre façon d'actualiser ce pilier serait d'offrir des choix aux étudiantes et étudiants, par exemple au niveau des modalités du travail à accomplir. Nous pourrions ainsi leur laisser le choix de paramétrer certains aspects de l'activité (ex. : durée, modalité du travail d'équipe, sujet, etc.).</p>
<p>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL</p> 	<p>L'apprentissage expérientiel vise à permettre aux étudiants et étudiantes de construire leur apprentissage à partir de leur propre expérience. Ainsi, nous visons à ce que le groupe vive une expérience « en direct » plutôt qu'une expérience</p>	<p>Pour favoriser cette visée, nous pourrions par exemple intégrer une situation authentique d'apprentissage à la démarche pédagogique proposée aux étudiants et étudiantes.</p>

23 Surlemont, B., et Kearney, P. (2009). Pédagogie et esprit d'entreprendre. De Boeck Supérieur.

24 Ibid.

	<p>« rapportée » en lui offrant des occasions d'expérimenter et d'être dans l'action.</p> <p>De plus, lorsque c'est possible, il est également souhaitable que l'expérience proposée puisse s'ancrer dans un lien significatif avec la communauté.</p>	
<p>APPRENTISSAGE COOPÉRATIF</p> 	<p>L'apprentissage coopératif vise à mettre en place un contexte qui favorise non seulement le travail d'équipe, mais également la collaboration et l'entraide. On souhaite ainsi que les étudiants et les étudiantes puissent apprendre des autres et apprendre aux autres. Ce mode de collaboration permet ainsi à chacun et chacune de contribuer au processus d'apprentissage de ses collègues de classe.</p>	<p>Pour favoriser cette visée, l'idée est d'intégrer des moments de collaboration et de travail d'équipe à la séquence pédagogique.</p> <p>Il est également possible d'aller plus loin, par exemple en proposant des rôles aux étudiantes et étudiants au sein du travail d'équipe (ex. : animation d'une séance de travail d'équipe, prise de notes, etc.), ou encore en proposant des modalités permettant à chaque individu de s'impliquer dans le processus d'apprentissage (ex. : mentorat).</p>
<p>APPRENTISSAGE RÉFLEXIF</p> 	<p>L'apprentissage réflexif vise à proposer des occasions de réflexion portant tant sur l'objet d'apprentissage que sur le processus d'acquisition des connaissances à partir de l'expérience concrète vécue.</p> <p>Pour y arriver, il est souhaité de placer le groupe dans des contextes qui facilitent le retour réflexif continu et l'autorégulation.</p>	<p>Pour favoriser cette visée, nous pourrions par exemple inclure un moment de retour réflexif à la fin de chaque séance de cours, ou encore à la fin d'une activité d'apprentissage.</p> <p>Les formes de ce retour peuvent être très variées : que ce soit par le biais d'un bilan, d'un échange de groupe ou de questions de réflexion, l'objectif est que chaque personne puisse tirer des apprentissages significatifs de l'expérience qu'elle a vécue.</p>

LA DÉMARCHE D'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

En complémentarité à la pédagogie entrepreneuriale, la démarche d'entrepreneuriat responsable²⁵ est une approche mise de l'avant par le collège, car elle permet de conscientiser la communauté étudiante à prendre des décisions éclairées concernant les impacts écologiques, économiques et sociaux dans la mise en œuvre de leurs projets. Cette démarche permet également de tracer le pont entre la vision de développement durable du collège et l'entrepreneuriat.

Dans l'optique où nous souhaitons contribuer à la formation de citoyennes et citoyens engagés, responsables et conscients des enjeux éthiques et sociaux auxquels ils seront confrontés, le concept d'entrepreneuriat responsable apparaît central. L'idée de base est d'intégrer la « triple responsabilité » des étudiants et étudiantes tout au long de leur processus entrepreneurial, et ce, tant au niveau du processus de réflexion que de la prise de décision. Cette triple responsabilité fait référence aux retombées d'une idée ou d'un projet sur les plans économique (les profits), social (les personnes) et écologique (la planète).

L'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE



Pour mettre de l'avant la démarche d'entrepreneuriat responsable, « l'objectif est surtout d'offrir aux [responsables] de projet des occasions et des situations d'apprentissage leur permettant de développer leurs capacités de conscientisation et d'arbitrage. »²⁶

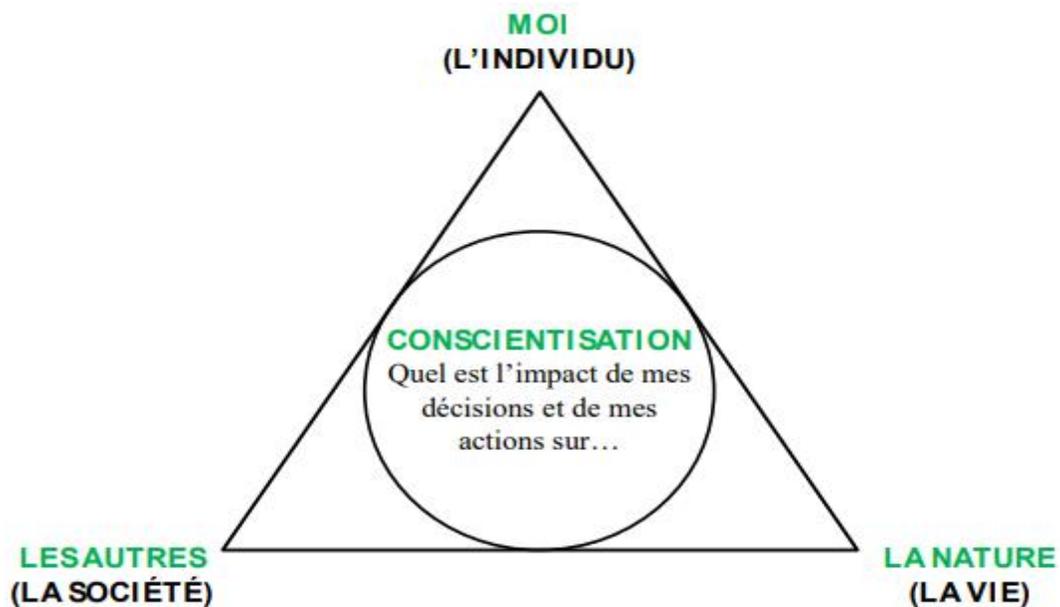
25 Pepin, M., Tremblay, M., et Audebrand, L. K. (2017). L'entrepreneuriat responsable : cadre conceptuel et implications pour la formation. Faculté des sciences de l'administration, Université Laval.

26 Pepin, M., Tremblay, M., et Audebrand, L. K. (2017). L'entrepreneuriat responsable : cadre conceptuel et implications pour la formation. Faculté des sciences de l'administration, Université Laval, p.13.

Les capacités de conscientisation

La conscientisation réfère à la réflexion que les étudiants et les étudiantes mènent avant de prendre leurs décisions. Nous souhaitons ainsi les outiller afin qu'ils et elles puissent identifier les retombées positives et négatives de leur projet sur le plan individuel, au niveau de la société et au regard de l'environnement.

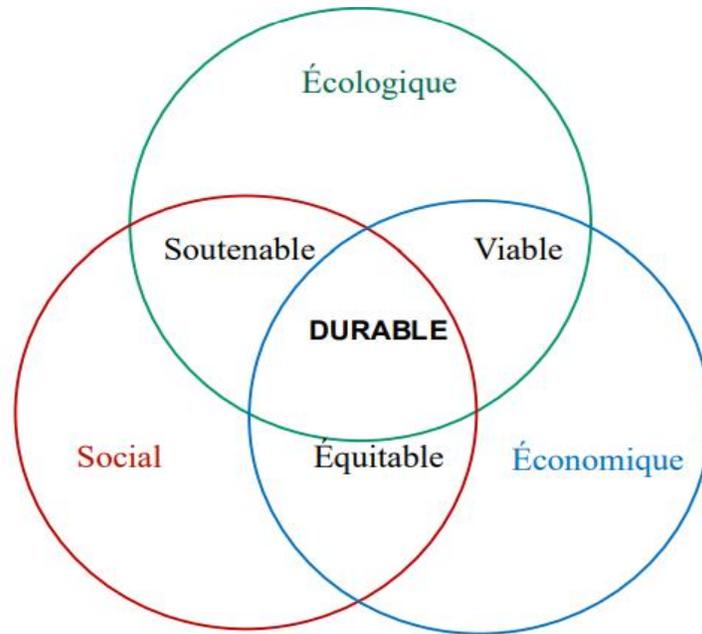
DIMENSIONS DE LA CONSCIENTISATION Pepin, Tremblay et Audebrand, 2017²⁷



Les capacités d'arbitrage

Alors que les capacités de conscientisation se situent au niveau de la réflexion, les capacités d'arbitrage se situent au niveau décisionnel. Il s'agit donc d'amener les personnes porteuses d'un projet à prendre des décisions en cohérence avec leurs valeurs. Considérant que l'équilibre parfait entre les dimensions économiques, écologiques et sociales d'un projet n'existe pas, nous cherchons alors à prendre les meilleures décisions selon nos possibilités d'action et sur ce que nous souhaitons prioriser.

27 Ibid.



Pour bien en comprendre l'application, prenons l'exemple d'un étudiant qui aimerait organiser un spectacle de danse au profit d'une fondation qui lui tient à cœur. Pour réduire les coûts de production du spectacle, un des choix qui s'offre à lui serait de faire l'achat des costumes et des décors à partir d'articles fabriqués dans un pays où les coûts de production sont plus bas qu'au Québec, par exemple en Chine. Dans cet exemple, la délibération de l'étudiant pourrait alors être guidée par les réflexions suivantes :

- ▶ Sur le plan économique : faire l'achat d'articles produits en Chine plutôt qu'au Québec est un bon moyen de maximiser les profits du spectacle.
- ▶ Sur le plan social : d'un côté, ce choix permettrait de remettre un montant plus important à la fondation. Cependant, d'un autre côté, le fait d'acheter des articles produits en Chine plutôt qu'au Québec retire une possibilité de production à une entreprise locale. De plus, est-ce que les conditions de production en Chine sont sécuritaires et humaines pour les employés et les employées? Par ailleurs, est-ce qu'une autre avenue ayant davantage de retombées sociales pourrait être envisagée? Par exemple, il pourrait être intéressant de collaborer avec un plateau de travail afin de permettre la mise en place d'une démarche de participation et d'intégration sociale pour des personnes plus éloignées du marché du travail.
- ▶ Sur le plan environnemental, acheter des produits fabriqués à l'étranger augmentera l'impact écologique du spectacle, entre autres en raison du transport de la marchandise.

28 Ibid.

Comme nous pouvons le constater, les critères d'arbitrage ne visent pas à valoriser une composante du projet plutôt qu'une autre, mais bien à soutenir la délibération de l'étudiant pour qu'il puisse faire les choix les plus cohérents avec ses valeurs et avec l'impact qu'il souhaite créer. Dans ce cas précis, l'étudiant pourrait très bien choisir d'acheter les articles produits en Chine, car le plus important pour lui serait d'offrir le plus gros montant possible à la fondation et ainsi de maximiser son impact social. Il pourrait également choisir de diminuer son empreinte écologique au maximum, quitte à remettre un moins grand montant à la fondation. Ainsi, sa délibération sera davantage guidée par l'impact écologique de son projet. Dans tous les cas, ces critères d'arbitrage lui permettront de prendre une décision éclairée et cohérente au regard de l'impact qu'il souhaite créer et des ressources qui lui sont disponibles et accessibles pour mettre en œuvre son projet.

En somme, en infusant la pédagogie entrepreneuriale et la démarche d'entrepreneuriat responsable dans le choix des stratégies pédagogiques, nous offrons à notre communauté étudiante l'occasion de développer davantage ses habiletés entrepreneuriales.

LES SERVICES IMPLIQUÉS

L'esprit d'entreprendre chez les étudiantes et les étudiants se cultive grâce à plusieurs services de la communauté collégiale qui peuvent jouer un rôle à cet égard de façon directe ou indirecte.

LE BUREAU DE L'INTERNATIONAL ET DE L'ENTREPRENEURIAT (BIE)

Le BIE travaille en collaboration avec les différents services du Cégep ainsi que les partenaires externes afin de cultiver l'esprit d'entreprendre. Il soutient des expériences d'enrichissement de la formation permettant de former des personnes intrapreneures et entrepreneures qui sont créatives, autonomes, conscientes des enjeux sociaux et environnementaux et qui contribueront à leur milieu de façon responsable et dynamique.

Dans ce contexte, le BIE offre notamment, en matière de pédagogie entrepreneuriale :

- ▶ un soutien pour déployer des initiatives en pédagogie entrepreneuriale en classe ;
- ▶ un accompagnement dans le développement de projets entrepreneuriaux « structurants » rattachés à un programme d'études ;
- ▶ le partage d'outils, de références et de formations en matière de pédagogie entrepreneuriale par le biais du site web d'Entrepreneuriat Sainte-Foy ;
- ▶ un soutien à l'intégration d'initiatives en pédagogie entrepreneuriale dans le cadre des élaborations ou actualisations de programmes, en collaboration avec le Service de développement pédagogique et institutionnel (SDPI) ;
- ▶ le rayonnement des initiatives en pédagogie entrepreneuriale et des réalisations étudiantes en matière d'entrepreneuriat.

De plus, il est également responsable :

- ▶ de la programmation entrepreneuriale du collège et des différentes activités y étant rattachées ;
- ▶ du Club Entrepreneuriat Sainte-Foy ;
- ▶ du Parcours Entrepreneuriat Sainte-Foy ;
- ▶ du Service de référence en entrepreneuriat ;
- ▶ de la gestion de l'écosystème de partenaires en entrepreneuriat éducatif associés à Entrepreneuriat Sainte-Foy ;
- ▶ de la veille liée au développement en matière d'esprit d'entreprendre et d'entrepreneuriat éducatif dans la région.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

En complémentarité du Département d'administration et des techniques administratives qui détient une expertise au regard de l'esprit d'entreprise, tous les programmes d'études peuvent jouer un rôle central dans le développement des habiletés entrepreneuriales de leurs étudiantes et étudiants. Par l'entremise des compétences qu'ils développent déjà auprès de ces derniers, ils peuvent contribuer de façon significative à mettre en valeur des apprentissages permettant de développer tant l'esprit d'entreprendre que l'esprit d'entreprise.

Les programmes qui le souhaitent peuvent également choisir d'offrir des occasions encore plus variées quant au développement de ces habiletés, par des initiatives intégrées à la formation (par exemple, un projet pédagogique particulier, une microentreprise, etc.), et ce, indépendamment des matières enseignées. Le corps professoral peut également intégrer à leur enseignement les méthodes pédagogiques proposées dans ce document. En effet, « c'est parce que le processus pédagogique est entrepreneurial en lui-même qu'il est doté de ce pouvoir de développer chez des apprenants leurs [habiletés] entrepreneuriales ». ²⁹

LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE ET INSTITUTIONNEL (SDPI)

Le SDPI contribue à la culture de l'esprit d'entreprendre par le soutien à l'intégration dans les programmes du développement des habiletés s'y rapportant. Dans le cadre des élaborations ou actualisations de programmes, le SDPI offre, de concert avec le BIE, un soutien aux équipes de professeures et professeurs quant aux réflexions permettant de cibler les occasions possibles de développer les habiletés entrepreneuriales et intrapreneuriales dans les activités pédagogiques. Ces occasions peuvent être ponctuelles ou structurées.

²⁹ Fayolle, A. (2008). Préface d'Alain Fayolle. Dans Surlemont et Kearney (dir.), *Pédagogie et esprit d'entreprendre*. De Boeck.

LE CARREFOUR-CONSEIL

Le Carrefour-conseil contribue à soutenir le développement des habiletés entrepreneuriales des membres de la communauté étudiante en leur offrant un accompagnement permettant :

- ▶ de discuter de leur désir de se lancer en affaires, maintenant ou plus tard dans leur carrière ;
- ▶ de clarifier leur intérêt à poursuivre leurs études ou à suivre une formation complémentaire qui pourra les aider à atteindre leurs objectifs entrepreneuriaux ;
- ▶ de bonifier leur curriculum vitae ou leur lettre de présentation en y ajoutant les habiletés entrepreneuriales développées au sein de leur parcours collégial ;
- ▶ de préparer des entrevues de sélection pour des stages ou des emplois liés à leur projet.

LE SERVICE DU CHEMINEMENT SCOLAIRE (SCS)

Le SCS contribue à soutenir le développement de l'esprit d'entreprendre des étudiants et des étudiantes, principalement du côté de l'équipe des aides pédagogiques individuels qui peut aiguiller les membres de la communauté étudiante sur l'offre de cours à teneur entrepreneuriale, mais également les possibilités d'implication pour bonifier leurs études telles que Le Club Entrepreneuriat Sainte-Foy et Le Parcours Entrepreneuriat Sainte-Foy.

LE SERVICE À LA VIE ÉTUDIANTE SOCIO (SOCIO)

Le Socio, par le biais de son offre d'activités, permet lui aussi de contribuer au développement des habiletés entrepreneuriales des étudiantes et des étudiants. D'une part, les comités étudiants orchestrés par ce service permettent de favoriser le développement des habiletés entrepreneuriales telles que travailler en collaboration avec les autres ou encore faire preuve de créativité. D'autre part, l'équipe du Socio permet aussi d'accompagner la mise sur pied de projets que les personnes aux études souhaitent développer au sein du collège.

Il est également important de noter que le Socio est responsable de l'attribution de la *Mention entrepreneuriale au bulletin* pour les étudiants et les étudiantes s'impliquant de façon bénévole (sans rétribution monétaire ni octroi d'unités de cours) pour un engagement totalisant au moins 60 heures en entrepreneuriat durant une session ou en continu pendant l'année.

EN CONCLUSION : POUR ALLER PLUS LOIN

En somme, en misant sur une compréhension commune du concept d'esprit d'entreprendre ainsi que sur l'engagement de la communauté collégiale, le Cégep souhaite favoriser le développement des habiletés entrepreneuriales de ses étudiantes et étudiants afin qu'ils soient non seulement préparés aux différents défis qu'ils devront relever tout au long de leur vie, mais qu'ils puissent agir sur ces derniers afin de les transformer des opportunités qui leur permettront d'innover et de résoudre des enjeux de société tout en s'épanouissant et en développant leur plein potentiel !

Par ailleurs, en complément de ce document d'orientation qui présente les assises de la vision entrepreneuriale du collège, des outils seront créés et rendus disponibles par le Bureau de l'international et de l'entrepreneuriat (BIE) afin de soutenir la communauté enseignante dans la mise sur pied des deux approches pédagogiques proposées, soit la pédagogie entrepreneuriale et la démarche d'entrepreneuriat responsable. Ainsi, les personnes et les instances intéressées pourront prendre plaisir à découvrir et à expérimenter ces stratégies pédagogiques tout en étant soutenues et outillées pour contribuer au développement des habiletés entrepreneuriales de notre communauté étudiante.